



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

*Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement*



## TREIZIÈME RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA CMS

*16 au 18 novembre 2005, Nairobi, Kenya*

---

CMS/ScC.13/Doc.2

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ



Point de l'ordre du jour	Documents	Notes
<p><b>1. Remarques liminaires</b> Un représentant du PNUE accueillera les participants. M. Robert Hepworth, Secrétaire exécutif de la CMS fera des remarques introductives. Le Prof. Colin Galbraith, Président du Conseil scientifique de la CMS ouvrira la réunion.</p>		
<p><b>2. Adoption de l'ordre du jour</b> La réunion est invitée à procéder à l'examen de l'ordre du jour et du calendrier provisoires et à faire des propositions d'amendement avant leur adoption.</p>	<p>CMS/ScC.13/Doc.1 CMS/ScC.13/Doc.2.1</p>	
<p><b>3. Développement d'une stratégie pour le travail du Conseil scientifique</b></p> <p><b>3.1 Projet de Plan stratégique de la CMS</b> Le Président du groupe de travail sur le Plan stratégique de la CMS présentera le projet de Plan stratégique de la CMS 2006-2011, tel que soumis à COP8 pour examen, en soulignant les principaux développements du document depuis la 12<sup>ème</sup> réunion du Conseil et le rôle du Conseil dans son élaboration. La réunion devrait prendre note du projet de Plan stratégique et établir des liens appropriés avec le Plan d'application de la Stratégie du Conseil scientifique. <b>Résultat escompté</b> : Réunion pour prendre note du projet de Plan stratégique et en tenir compte dans la poursuite de l'élaboration du Plan d'application de la Stratégie.</p> <p><b>3.2 Davantage d'élaboration et adoption du Plan de mise en œuvre de la Stratégie pour le Conseil scientifique</b> Le Président présentera ce point en faisant rapport des activités entreprises depuis COP7 pour la mise au point d'une stratégie pour les travaux du Conseil scientifique de la CMS, en soulignant les développements depuis la 12<sup>ème</sup> réunion du Conseil. Le Secrétariat présentera une version révisée du projet de <i>Plan d'application de la Stratégie pour le Conseil scientifique 2006-2011</i>. La réunion devrait poursuivre l'élaboration du document et le finaliser. <b>Résultat escompté</b>: <i>Plan d'application de la Stratégie du Conseil scientifique 2006-2011</i> approuvé.</p> <p><b>3.3 Ressources et méthodes de travail du Conseil scientifique</b> Des propositions relatives au format et au contenu des nouveaux documents/rapports à préparer et à examiner régulièrement aux réunions du ScC seront présentées et étudiées. La réunion aura la possibilité de débattre d'une option pour réduire les coûts des réunions du Conseil scientifique, proposée à l'examen de la Conférence des Parties par le groupe de travail sur le budget du Comité permanent et figurant au doc. UNEP/CMS/Conf.8.19 Annex C. La nomination ou la re-nomination de conseillers nommés par la Conférence sera également discutée. <b>Résultat escompté</b> : Format de nouveaux outils d'information approuvés ou directives données pour la poursuite de leur élaboration. Recommandations du Conseil scientifique sur les options de réduction de coûts pour les réunions du Conseil exprimées et transmises à COP8. Recommandations à la COP sur la nomination/re-nomination de conseillers nommés par la Conférence approuvées.</p>	<p>UNEP/CMS/Res.8.2</p> <p>CMS/ScC13/Doc.3</p> <p>CMS/ScC.13/Doc.7 UNEP/CMS/Conf.8.19</p>	
<p><b>4. Petits projets financés par la CMS</b></p> <p>Le Secrétariat et, le cas échéant, les conseillers à titre individuel, fourniront une vue générale de l'état des projets actuellement en cours ou récemment achevés. La réunion aura la possibilité de débattre des perspectives et des options pour la poursuite du Programme des petites subventions. La réunion devrait fournir une liste de projets de conservation et de recherche prioritaires pour leur mise en œuvre au cours de la période triennale 2006-2008. Des propositions pour des projets prioritaires devraient être débattus au sein des groupes de travail taxonomiques.</p>	<p>CMS/ScC.13/Doc.4 UNEP/CMS/Conf. 8.20 CMS/ScC.13/Inf.10</p>	

Point de l'ordre du jour	Documents	Notes
<p><b>Résultats escompté</b> : Le Conseil scientifique prendra note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme des petites subventions. Recommandations du Conseil concernant la poursuite du Programme des petites subventions dans le cadre de différents scénarios du budget de la Convention. Projet de liste de projets prioritaires de conservation et de recherche pour 2006-2008 approuvé.</p>		
<p><b>5. Tâches du Conseil scientifique découlant entre autres de résolutions, de recommandations et d'autres décisions de la Conférence des Parties</b></p> <p><b>5.1. Mesures concertées pour des espèces/groupes sélectionnés de l'Annexe I (voir Résolutions 3.2, 4.2, 5.1, 6.1 et 7.1)</b>  Il est envisagé que les travaux du Conseil au titre de ce point soient organisés en groupes de travail taxonomiques. Des correspondants pour les espèces fourniront une brève mise à jour de la situation des espèces, notamment en ce qui concerne les activités de la CMS.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <u>Mammifères terrestres</u>  Ongulés sahélo-sahariens (<i>Roseline Beudels</i>), (La Recommandation 6.3 de COP6 s'y rapporte), gorille de montagne (<i>Roseline Beudels</i>), cerf des Andes méridionales (<i>Roberto Schlatter</i>), panthère des neiges (<i>Secrétariat</i>)</li> <li>● <u>Mammifères aquatiques</u>  Phoque moine (<i>Luis Mariano Gonzales</i>), dauphin de la Plata, loutre marine méridionale, loutre du Chili (<i>Roberto Schlatter</i>)</li> <li>● <u>Oiseaux</u>  Grue de Sibérie (<i>Secrétariat</i>), flamants des Andes (<i>Roberto Schlatter</i>), oie des Andes à tête rousse (<i>Daniel Blanco</i>), outarde houbara (<i>Hany Tatwany</i>), grande outarde (<i>Attila Bankovics</i>), courlis à bec grêle, cresserellette (<i>Pierre Devillers</i>), phragmite aquatique, érismaure à tête blanche, oie naine (<i>John O'Sullivan</i>), fuligule nyroca (<i>Otars Opermanis</i>), râle à miroir, hirondelle bleue (?), manchot de Humbolt (<i>Acero Villanes</i>)</li> <li>● <u>Reptiles</u>  Tortues marines (<i>Colin Limpus</i>)</li> </ul> <p>Les rapports écrits reçus avant la réunion auront été diffusés. Les rapports révisés compilés par le WCMC à la demande du Secrétariat seront également diffusés. Des Plans d'action en faveur du phoque moine, du phragmite aquatique et du fuligule nyroca réalisés au cours de l'application de l'action concertée s'y rapportant seront présentés. Il sera également demandé au Conseil d'exprimer son point de vue sur certaines actions spécifiques envisagées dans le Plan d'action international pour une espèce unique en faveur de l'oie naine, en cours d'élaboration par BirdLife International. Des recommandations pour des mesures de suivi seront examinées. Des correspondants pour les espèces nouvellement désignées par COP7 (Rés. 7.1) pour des actions concertées seront identifiés et des changements éventuels de correspondants pour d'autres espèces bénéficiant d'« Actions concertées » seront examinés. D'éventuelles propositions pour de nouvelles espèces à recommander pour des Actions concertées feront l'objet d'un examen. <b>Résultat escompté</b> : Le Conseil prendra note des rapports oraux/écrits et des Plans d'action finalisés. Des recommandations sur la poursuite de l'application d'Actions concertées, notamment celles relatives à des actions spécifiques, à inclure dans le projet au titre du Plan d'action pour une espèce unique en faveur de l'oie naine. Il sera recommandé à COP8 l'identification éventuelle d'espèces candidates pour une Action concertée.</p>	<p>CMS/ScC13/Doc.6  CMS/ScC13/Doc.7  CMS/ScC13/Doc.7.1  CMS/ScC13/Doc.9  CMS/ScC13/Doc.11  UNEP/CMS/Conf.8.9  UNEP/CMS/Conf.8.23  UNEP/CMS/Conf.8.24  CMS/ScC13/Inf.3  CMS/ScC13/Inf.4  CMS/ScC13/Inf.5  CMS/ScC13/Inf.7  CMS/ScC13/Inf.8  CMS/ScC13/Inf.9  UNEP/CMS/Inf.8.27</p>	

Point de l'ordre du jour	Documents	Notes
<p>5.2 <b>Mesures de coopération en faveur d'espèces inscrites à l'Annexe II (voir Recommandations 5.2, 6.2 et 7.1)</b>  On espère un débat d'ordre général au sujet de l'application à ce jour de l'outil. Les critères pour l'identification d'espèces à proposer à la COP pour des actions de coopération feront l'objet d'un débat. Un examen de la Liste d'actions de coopération sera entrepris sur la base des résultats de la discussion générale.  Les travaux du Conseil sur les espèces bénéficiant d'une action de coopération seront entrepris au sein des groupes de travail taxonomiques. Les correspondants pour les espèces fourniront une brève mise à jour de la situation des espèces, notamment en ce qui concerne les activités de la CMS.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <u>Mammifères terrestres</u> : Eléphant d'Afrique (<i>Roseline Beudels</i>)</li> <li>● <u>Mammifères aquatiques</u> : Dauphins d'Amérique du Sud (<i>Roberto Schlatter</i>)</li> <li>● <u>Oiseaux</u>: Rôle des genêts (<i>Colin Galbraith</i>), caille des blés (<i>Pierre Devillers</i>) ; cygne à cou noir (<i>Roberto Schlatter</i>); albatros et pétrels (<i>Barry Baker</i>) ; manchot africain (?)</li> <li>● <u>Poissons</u> : Requin baleine (<i>Carlo Custodio</i>), esturgeons et paddle fishes ( ?) (<i>Rainer Blanke</i>).</li> </ul> <p><b>Résultats escomptés</b> : Directive générale et recommandations spécifiques sur la poursuite de l'application des actions de coopération. Critères pour l'identification d'espèces bénéficiant d'actions de coopération.</p>	<p>CMS/ScC.13/Doc.6  UNEP/CMS/Conf.8.9  CMS/ScC13/Inf.6  UNEP/CMS/Inf.8.25</p>	
<p>5.3 <b>Autres résolutions et recommandations (non encore couvertes par des points précédents de l'ordre du jour)</b></p> <p>(a) <b>Résolution 7.2 : Evaluation d'impact</b>  Le Secrétariat fera rapport sur les progrès accomplis pour ce qui est de l'évaluation de l'impact sur l'environnement au sein de la Convention. La réunion sera invitée à fournir des directives sur la poursuite de l'examen de la question.  <b>Résultat escompté</b> : Recommandations émanant du Conseil.</p>		
<p>(b) <b>Résolution 7.4 Electrocutation d'oiseaux migrateurs</b>  Le Secrétariat fera rapport sur une initiative entreprise avec NABU (partenaire de BirdLife en Allemagne) pour diffuser la Rés. 7.4 et les directives sur la sûreté des lignes électriques dans différentes langues aux participants mondiaux. Le groupe de travail sur les menaces fera rapport sur tout progrès accompli dans ses travaux entre les sessions. <b>Résultat escompté</b> : Le Conseil prendra note des progrès accomplis.</p>		
<p>(c) <b>Résolution 7.4: Eoliennes et espèces migratrices</b>  Le groupe de travail sur les menaces fera rapport sur tout progrès accompli concernant ses travaux entre les sessions. <b>Résultat escompté</b> : Le Conseil prendra note des progrès accomplis.</p>		
<p>(d) <b>Résolution 6.2 et Recommandation 7.2 : Prises accidentelles</b>  Le groupe de travail sur les prises accidentelles fera rapport sur tout progrès accompli concernant ses travaux entre les sessions. La réunion procédera à l'examen d'un projet de résolution sur les prises accidentelles soumis à COP8 pour examen. <b>Résultat escompté</b> : Recommandation du Conseil à COP8 concernant la poursuite de l'élaboration du projet de résolution sur les prises accidentelles.</p>	<p>UNEP/CMS/Res.8.14</p>	
<p>(e) <b>Autres résolutions et recommandations en cours d'élaboration</b>  Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera un projet de résolutions soumis à COP8 pour examen sur l'utilisation durable de la biodiversité. <b>Résultat escompté</b> : Recommandation du Conseil à COP8 concernant la poursuite de l'élaboration du projet de résolution sur l'utilisation durable de la biodiversité.</p>	<p>UNEP/CMS/Conf.8.8  UNEP/CMS/Res.8.1  UNEP/CMS/Inf.8.25</p>	

Point de l'ordre du jour	Documents	Notes
<p><b>6. Examen des propositions d'amendement des Annexes I et II de la Convention</b></p> <p>(a) <b>Discussion et évaluation de propositions</b>  Il est envisagé d'organiser les travaux du Conseil au titre de ce point dans des groupes de travail taxonomiques. La réunion sera saisie des propositions soumises par 14 Parties à la CMS concernant l'inscription d'un total de 25 espèces sur les listes des Annexes I et/ou II de la Convention. Les Conseillers scientifiques sont invités à fournir un avis sur les mérites des propositions.</p> <p>(b) <b>Conclusions et recommandations à la Conférence des Parties</b>  La réunion devrait faire des recommandations à la COP sur l'inscription possible des espèces proposées dans les Annexes de la CMS. <i>Résultat escompté</i> : Recommandation à la COP sur l'acceptation ou le rejet des propositions d'inscription sur les listes.</p>	<p>UNEP/CMS/Conf.8.16</p>	
<p><b>7. Progrès sur d'autres questions exigeant l'avis du Conseil scientifique</b></p> <p><b>7.1 Nouveaux Accords possibles (y compris Mémoires d'Accord et Plans d'action)</b>  La réunion sera saisie pour examen d'une étude sur les mérites d'un nouvel accord possible sur la conservation des rapaces dans la région Afrique-Eurasie préparée par le gouvernement du Royaume-Uni (DEFRA). Une présentation de l'étude sera donnée par un représentant du DEFRA. D'autres taxons/zones pour lesquels la réunion devrait examiner l'opportunité et la faisabilité d'élaborer des accords de la CMS comprennent, (sans que cela y soit limité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chauves-souris en Afrique sub-saharienne</li> <li>- Gorilles</li> <li>- Tortues marines dans l'océan Pacifique</li> <li>- Oiseaux de prairies en Amérique du Sud</li> <li>- Requins migrateurs</li> </ul> <p>Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion devrait examiner les projets de recommandation soumis à l'examen de COP8 concernant la coopération régionale pour la conservation des dugongs, des requins migrateurs et des tortues marines. <i>Résultats escomptés</i> : Avis du Conseil sur la poursuite possible de l'élaboration des accords mentionnés ci-dessus et peut-être d'autres. Recommandation du Conseil à COP8 concernant la poursuite de l'élaboration du projet de recommandations mentionné ci-dessus.</p>	<p>UNEP/CMS/Conf.8.10  UNEP/CMS/Conf.8.21  UNEP/CMS/Rec.8.12/R ev.1  UNEP/CMS/Rec.8.15  UNEP/CMS/Rec.8.16  UNEP/CMS/Rec.8.17  UNEP/CMS/Rec.8.19  UNEP/CMS/Inf.8.18  UNEP/CMS/Inf.8.20  UNEP/CMS/Inf.8.23  UNEP/CMS/Inf.8.29</p>	
<p><b>7.2 Cible 2010 sur la biodiversité</b>  Le Secrétariat fournira une mise à jour des activités entreprises depuis ScC12 sur le sujet. La réunion sera saisie d'un document et d'un projet de résolution préparés par le Secrétariat pour examen par ScC13 et CPO8.  <i>Résultat escompté</i> : Recommandation du Conseil sur la façon de procéder en ce qui concerne la mise au point de l'(des) indicateur(s) pour 2010 et d'autres outils éventuels pour évaluer la contribution de la Convention afin d'atteindre la cible 2010 et les propres objectifs de la Convention.</p>	<p>UNEP/CMS/Conf.8.6  UNEP/CMS/Res.8.7  UNEP/CMS/Inf.8.22</p>	
<p><b>7.3 Registre mondial des espèces migratrices (GROMS) et Plan de gestion de l'information de la CMS</b>  Les résultats d'une évaluation de GROMS entreprise par le Secrétariat à l'occasion d'une consultation seront présentés par le Secrétariat. La réunion sera saisie du rapport du consultant. Le Conseil devrait examiner le rapport, fournir un avis sur l'avenir de GROMS et procéder à une révision éventuelle de son <i>modus operandi</i>. de son rôle</p>	<p>UNEP/CMS/Conf.8.12  UNEP/CMS/Res.8.9/Re</p>	

Point de l'ordre du jour	Documents	Notes
<p>dans le Système de gestion de l'information de la CMS (IMS) et du rôle du Conseil lui-même en ce qui concerne son entretien et son développement ultérieur. <b>Résultat escompté</b> : Recommandations à la COP concernant la poursuite possible de GROMS et, le cas échéant, la révision de son <i>modus operandi</i> ; accord sur le rôle du Conseil dans l'entretien de GROMS et développement ultérieur au cas où la poursuite de GROMS serait recommandée.</p>	<p>v.1 UNEP/CMS/Res.8.10/R ev.1</p>	
<p><b>7.4 Evaluations et rapports d'intérêt pour la CMS (Millennium Ecosystem Assessment, Rapport GEO-4, Global Biodiversity Outlook)</b> Le Président du Conseil scientifique exposera les résultats de l'Evaluation du Millenium de l'écosystème (MA) présentant une grande pertinence pour la CMS. Le Conseil sera invité à faire des commentaires sur les conclusions du MA et de leurs implications pour la CMS. Un représentant du PNUE/DEWA fera un exposé sur le processus d'élaboration du rapport GEO-4. Le Conseil sera invité à exprimer son point de vue sur l'apport qu'il peut faire pour la poursuite de l'élaboration du rapport. Une présentation plus détaillée du processus GEO et des outils d'information devrait avoir lieu dans le cadre d'un événement marginal prévu dans la soirée du 17 novembre. <b>Résultat escompté</b> : Le Conseil prendra note des résultats de MA et des progrès accomplis dans l'élaboration du rapport GEO-4. Possibles recommandations du Conseil sur les implications de MA sur la CMS. Accord sur la participation du Conseil dans la poursuite de l'élaboration du rapport GEO-4.</p>	<p>a</p>	
<p><b>7.5 Impact des changements climatique sur les espèces migratrices</b> La réunion sera saisie pour examen d'une étude de l'impact du changement climatique sur les espèces migratrices, préparée par le gouvernement du Royaume-Uni (DEFRA). Un exposé sur les principales conclusions du rapport devrait être fait par un représentant du DEFRA. La réunion sera invitée à examiner la question en fournissant, le cas échéant, des renseignements supplémentaires sur les zones géographiques moins couvertes par le rapport. Un projet de résolution sur le changement climatique et les espèces migratrices, soumis par le Royaume-Uni pour examen par COP8, fera également l'objet d'un examen. <b>Résultat escompté</b> : Recommandations du Conseil sur la poursuite de l'examen de la question du changement climatique au sein de la Convention et sur la poursuite de l'élaboration du projet de résolution.</p>	<p>UNEP/CMS/Conf.8.22 UNEP/CMS/Res.8.13/R ev.1 UNEP/CMS/Inf.8.19</p>	
<p><b>7.6 Espèces migratrices en tant que vecteurs de maladies</b> Le Secrétariat présentera un rapport sur les principales initiatives entreprises au sein de la Convention en ce qui concerne la propagation de la grippe aviaire. Le représentant du Secrétariat de l'AEWA fera rapport sur l'examen de la question abordée au cours de la récente 3<sup>ème</sup> réunion des Parties à l'AEWA. La réunion sera invitée à examiner la question spécifique de la grippe aviaire et de son implication en ce qui concerne les espèces migratrices et, plus généralement, la question des espèces migratrices en tant que vecteurs de maladies, ainsi que les implications possibles pour la conservation des espèces migratrices. Les apports du Conseil à la Conférence des Parties devraient faire l'objet des principaux débats au sein du groupe de travail sur les espèces migratrices en tant que vecteurs de maladies. <b>Résultat escompté</b> : Le Conseil prendra note des développements. Apports à la session de la Conférence des Parties, éventuellement sous forme de projet de résolution.</p>	<p>CMS/ScC.13/Inf.11 CMS/ScC.13/Inf.12 CMS/ScC.13/Inf.13</p>	
<p><b>7.7 Obstacles artificiels à la migration et autres menaces envers les espèces migratrices et leurs habitats</b> Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion procédera à l'examen d'un projet de résolution soumis à COP8 pour examen sur les impacts nuisibles provoqués par l'homme sur les cétacés. <b>Résultat escompté</b> : Recommandation du Conseil à COP8 sur la poursuite de l'élaboration du projet de résolution sur les impacts nuisibles provoqués par l'homme sur les cétacés.</p>	<p>UNEP/CMS/Res.8.22</p>	

Point de l'ordre du jour	Documents	Notes
<p><b>7.8 Prix de la CMS pour une thèse</b>  Le Secrétariat fera un exposé sur cette initiative appuyée par le National Geographic d'Allemagne et la Lufthansa. Le Conseil sera invité à faire des commentaires sur la poursuite de cette initiative, dont la participation éventuelle du Conseil au processus de sélection des candidats au prix. <i>Résultat escompté</i> : Le Conseil prendra note du rapport du Secrétariat. Avis du Conseil sur la poursuite de l'initiative.</p>		
<p><b>8. Collaboration avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales</b></p> <p>Les Conseillers chargés de suivre les travaux d'autres conventions feront rapport sur l'évolution de la CMS, comme suit : Dr Perrin (CBI), Prof. Galbraith (CITES) et M. Baker (CCAMLR). La réunion sera invitée à envisager de renouveler les liaisons existantes ou à identifier des remplacements le cas échéant. Le Secrétariat fera rapport sur l'évolution de sa collaboration avec d'autres partenaires institutionnels intéressés par les travaux du Conseil. Des observateurs d'organisations collaboratrices seront invités à faire des commentaires et des propositions pour la poursuite de la collaboration avec le Conseil. <i>Résultat escompté</i> : Le Conseil prendra note du rapport des conseillers. Remplacement/identification possible de nouveaux conseillers de liaison.</p>		
<p><b>9. Rapport à la COP sur les activités du Conseil scientifique dans la période 2003-2005</b></p> <p>Le Président présentera une vue d'ensemble du rapport oral sur les activités du Conseil qu'il fera à la 8<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties. Le Conseil sera invité à faire des commentaires et des suggestions pour l'amélioration du rapport, selon le cas. <i>Résultat escompté</i> : Rapport du Président à la Conférence des Parties finalisé.</p>	UNEP/CMS/Conf.8.xx	
<p><b>10. Election du président et du vice-président du Conseil scientifique pour la période 2006-2008</b></p> <p>Election pour les fonctions de président et de vice-président. Le président et le vice-président ont exprimé leur intention de ne pas se présenter pour un nouveau mandat. Les candidats potentiels sont invités à exprimer leur intérêt au Secrétariat avant la réunion. <i>Résultat escompté</i> : Election du président et du vice-président pour la période triennale 2006-2008.</p>		
<p><b>11. Date et lieu de la quatorzième réunion du Conseil scientifique</b>  Le Secrétariat fournira tous les renseignements disponibles sur la date et lieu de la 14<sup>ème</sup> réunion du Conseil.</p>		
<p><b>12. Autres questions</b>  Toute autre question non couverte dans l'ordre du jour peut être soulevée au titre de ce point.</p>		
<p><b>13. Clôture de la réunion</b>  La réunion devrait être close le vendredi 18 novembre 2005 avant 1800 heures</p>		